

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Novembre 2025

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Blakoe, Dubois, Woilrand, Madame Fontébasso.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Ferrandi, M. Lacoste.

POUVOIRS : Mme Ferrandi donne pouvoir à Mme Fontébasso, M. Lacoste donne pouvoir à M. Fidanza

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

INVITÉES : Mme Motreuil.

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2025.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Infos diverses :

- **Le 31 Octobre**, M. Blakoe et M. le Maire ont assisté à Boussan à la réunion du SDEHG. Cette réunion a été l'occasion de signifier notre mécontentement quant à l'intervention faite sur les bornes basses du passage Campanère. Suite à leur disfonctionnement et le signalement fait le 27 janvier 2025 par M. le Maire, ces bornes sous garanties n'avaient toujours pas été remplacées. M. le Président du SDEHG a trouvé le délai inadmissible et n'a pas manqué de mettre la pression sur l'entreprise en charge de l'entretien de l'éclairage public. Ainsi le mardi 4 novembre soit trois jours après la réunion, les deux bornes défectueuses étaient remplacées par des neuves.

- **Cérémonie du 11 novembre** a réuni 25 personnes venues honorer le combattant tombé pour la France et notre liberté. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par les enfants présents à la cérémonie. Cet hommage s'est poursuivi par une collation à l'espace Campanère.

- **Vendredi 14 novembre** a eu lieu l'enterrement de Madame Elize Rouzy, décédée le dimanche 9 novembre. Son cercueil repose dans le dépotoire de la Commune dans l'attente de la construction du caveau familial. M. Rouzy est passé en mairie Mercredi 26 pour faire l'acquisition d'une concession à cet effet.

- **Mise à jour site internet** : Des informations sur les élections municipales de 2026 ont été mises en ligne sur le site de la commune afin d'avertir des nouvelles règles électorales.

Mme Bru apparaît également dans l'onglet annuaire des entreprises, onglet devenu '**annuaire des entreprises et artistes**'.

- Décorations Noël : M. le Maire informe qu'il a commencé à créer des décos à fixer sur la barrière de la place de l'église. Ces décos seront placées le samedi 6 décembre. Elles ont été réalisées en grande partie avec du contreplaqué 18 mm de récupération. Il a quand même été nécessaire d'acheter pour 100 € de peinture blanche et noire et 40 € de bois (volige). De même qu'un sapin (3m de haut) a été commandé à Com Com pour un prix de 44 €.



- Pénalités de paiement COLAS : Evoquées lors du conseil municipal d'octobre, les pénalités pour retard de paiement des factures de l'entreprise COLAS ont été annulées par cette dernière et accompagnées de leurs excuses. La régularisation a également été faite auprès de la trésorerie de St Gaudens.

3) Certificat administratif SICASMIR :

Suite à la délibération prise le 4 juillet concernant le retrait de plusieurs Communes du SICASMIR, M. le Maire informe qu'une Commune avait été oubliée, la Commune de SEILHAN. Un certificat administratif a donc été fait pour réparer cette erreur.

4) Délibération PNR :

Depuis plus de 10 ans les élus et l'équipe du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées travaillent à la création de ce parc. Lundi 20 Octobre, l'Assemblée Générale du PNR, en présence de sa présidente Carole Delga, a été l'occasion de présenter la charte définitive (N°6) en vue de l'ultime présentation au Conseil National pour l'élaboration du décret officialisant le PNR. Dans cette optique il est demandé à chaque Commune concernée par le périmètre de ce futur Parc de prendre une délibération pour accepter la charte et la création du parc.

Les conseillers ayant eu un mois depuis le dernier conseil municipal (22 Octobre 2025) pour consulter la charte du futur PNR, M. le Maire met au vote l'acceptation de cette dernière et la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

La charte et la création du PNR sont acceptés à l'unanimité des membres du Conseil présents.

5) Délibération autorisation d'exécution du budget investissement

Après vérification avec la secrétaire de mairie et vu le règlement des factures d'investissement 2025 dès la fin juin 2025, il n'apparaît utile de prendre cette délibération. En effet aucun travail d'investissement n'est prévu d'ici le vote du budget 2026.

Notez que le vote du budget 2026 devrait être décalé de 15 jours à cause des élections municipales 2026, soit fin avril au lieu du 15 avril.

Infos diverses :

Paniers de Noël :

Cette année **22 paniers de noël** seront offerts aux foyers ayant un administré ou deux de 75 ans et plus. **Une boîte de chocolat** sera offerte à M. Brocas Noël résident en maison de retraite (St Martory), et un bon d'achat de **100 €** à la secrétaire de Mairie.

Clôture du Conseil Municipal à 20 h 45.

Prochain Conseil : **Le Vendredi 9 Janvier 2026 à 20 h.**